



VILLE DE LANCY

Législature 2020 - 2025
Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal
Séance du 9 novembre 2023

Ville de Lancy – Rehaussement de quais TPG
Crédit d'investissement (338-23.10)

Vu la nécessité de mettre en conformité avec la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand) les quais TPG se trouvant sur le domaine public communal ;

Vu les études menées par un bureau d'ingénieurs concernant les 10 quais TPG à rehausser ;

Vu l'exposé des motifs ;

Conformément à l'article 30, alinéa 1, lettres e et m, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 ;

Vu le rapport de la Commission des travaux, séance du 16 octobre 2023 ;

Sur proposition du Conseil administratif

Le Conseil municipal

DECIDE

~~à l'unanimité, soit par~~ 32 oui / 1 non / 1 abstention(s)

1. d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement de Fr. 416'000.—, destiné au rehaussement de quais TPG sur le domaine public communal ;
2. de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, sous la rubrique 6150.50100, puis de porter la dépense à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif, sous la rubrique 6150.14010 ;
3. d'amortir la dépense nette au moyen de 30 annuités dès la première année d'utilisation du bien, estimée à 2024, sous la rubrique 6150.33001 ;



Certifié conforme au procès-verbal
du Conseil municipal
La Présidente :

Caroline MONOD